



HENNOCQUE Sylvain    Président  
GAILLET Gérard      Vice Président en charge des relations avec la Cour d'Appel de Rouen, Secrétaire  
DOLIGEZ Gervais    Vice Président en charge des relations avec la Cour d'Appel de Caen.  
THOMAS Marianne    Trésorière

LES ANDELYS, le 20 février 2020

Cher(e)s membres de l'AREGE Normandie,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après la convocation à l'**AG** clôturant l'exercice 2019 de l'**AREGE Normandie** qui aura lieu le **mardi 3 mars 2020 à 9h30 précises**, au Mémorial de CAEN. Cette année, l'AG sera concise, permettant ainsi de consacrer la journée à une **FORMATION** dispensée par Jean-Marc ROUX, intervenant de qualité et qui connaît parfaitement la profession. Il nous dressera un panorama de la jurisprudence en termes de **FONCIER, SERVITUDE EN CAS D'ENCLAVE et CARREZ**.

**Mardi 3 mars 2020**

**9h15 : Accueil**

**9h30 : AG AREGE NORMANDIE** (réservée aux membres à jour de leur cotisation)

- Rapport d'activités (Sylvain HENNOCQUE, président)
- Rapport financier (Marianne THOMAS, trésorière)
- Budget 2020
- Fixation de la cotisation 2021
- Recueil des demandes des membres et des propositions de sujets pour les réunions à venir
- Questions diverses

**9h45 : FORMATION**

Monsieur **Jean-Marc ROUX**, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, formateur et rédacteur en FONCIER et COPROPRIETE pour les éditions EDILAIX

**I- L'actualité du Foncier**

- A- Jurisprudence récente
- B- Exemples

**12h45 : Déjeuner** sur place

**14h00 : FORMATION (reprise)**

**II- L'actualité de la servitude en cas d'enclave**

- A- Les textes du Code civil
- B- La position de la jurisprudence
- C- Exemples

**III.- La loi Carrez**

- A- Les textes du statut de la copropriété
- B- La position de la jurisprudence
- C- Exemples

**17h30 : Fin**

La journée sera comptabilisée comme formation « ACTE FONCIER ».

Il n'y aura pas de prise en charge possible par les OPCAPL ou FIFPL.

Coût : 190 € pour les membres de l'AREGE Normandie à jour de leur cotisation 2020

290 € pour les non-membres de l'AREGE Normandie

(Le repas du midi est compris)

Merci **de répondre** (par tél, courriel, ...) au moyen du coupon ci-après pour mettre en place l'organisation.

Si vous décidez de venir à cette journée, je vous remercie de respecter votre engagement car les repas devront être réglés par avance par l'AREGE.

Amicalement

HENNOCQUE Sylvain

Président de l'AREGE Normandie



### BULLETIN D'INSCRIPTION

Membre de l'AREGE Normandie : .....

#### **AG + FORMATION mardi 3 mars 2020**

Assistera à l'AG : oui.....non.....

Sera présent au déjeuner : oui.....non.....

Assistera à la formation : oui.....non.....

Coût : 190 € pour les membres de l'AREGE Normandie à jour de leur cotisation 2020

290 € pour les non-membres de l'AREGE Normandie

Pas de TVA. Ce bulletin fait office de facture

**Bulletin (1 par personne) à retourner par courriel puis par courrier avant le 25 Février 2020 à la trésorière avec le règlement par chèque à l'ordre de « AREGE NORMANDIE » :**

Marianne THOMAS Géomètre-expert D.P.L.G.

AGETHO CONSEILS

35,37, rue Louis Rousier BP248

61007 ALENCON Cedex

Tel : 02 3380 21 30

Mail : [m.thomas-geometre@agetho-conseils.fr](mailto:m.thomas-geometre@agetho-conseils.fr)